



FORUM DE LA FORMATION

INNOVATION PÉDAGOGIQUE DANS LES ÉCOLES D'AVOCATS LA TRANSFORMATION

JEUDI 7
NOVEMBRE 2019

EFB
- ISSY-LES-MOULINEAUX -





FORUM DE LA FORMATION

INNOVATION PÉDAGOGIQUE
DANS LES ÉCOLES D'AVOCATS
LA TRANSFORMATION

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019

08h30 ACCUEIL CAFÉ

Animatrice de la matinée : Bénédicte BURY, avocate au barreau de Paris, experte auprès de la commission Formation du **Conseil national des barreaux**

09h00 OUVERTURE DES TRAVAUX

Marie-Aimée PEYRON, présidente de l'**EFB**, vice-présidente de droit du **Conseil national des barreaux (CNB)** (sous réserve)

Manuel DUCASSE, président de la commission Formation du **Conseil national des barreaux**
Laurent PETTITI, nouveau président de la **Délégation des Barreaux de France**

09h30 ATELIER EN PLÉNIÈRE

LA NÉCESSITÉ DES NOUVELLES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Modérateur : Pierre BERLIOZ, directeur de l'**EFB**

Intervenants :

Olivier LEURENT, directeur de l'**École nationale de la magistrature**

Olivier CROUZET, directeur pédagogique de l'**École 42**

Christophe ROQUILLY, doyen du Corps Professoral et de la Recherche à l'**EDHEC Business School**

David CHEKROUN, co-directeur du Pôle Droit & Finance à l'**ESCP Europe**

Cette plénière est dédiée aux changements qui obligent la formation des avocats à revoir ses méthodes pédagogiques et aux choix des méthodes pédagogiques appropriées. Elle s'articulera autour de la question « Former à quoi et comment ? ». Elle s'attachera en particulier à montrer les apports du numérique, de l'arrêt du « descendant », et la nécessité de comprendre son public au regard notamment des différences intergénérationnelles.

11h00 ATELIERS EN SIMULTANÉ - SESSION 1 (1 atelier au choix)

LES CLINIQUES POUR ET PAR LES AVOCATS : COMMENT CONSTRUIRE UNE CLINIQUE ET Y IMPLIQUER LES AVOCATS ?

➤ Organisé par **IXAD**, l'**EDARA** et l'**EDA Sud-ouest Pyrénées**

Sarah KERRICH, présidente de la **clinique juridique de Lille**

Anaëlle LARACINE et **Mathilde SHAECK**, élèves avocates en charge de la **clinique juridique de Lyon**

Pauline BASTIT, présidente de la **clinique de droit de Toulouse**

Cet atelier est dédié à la méthode pédagogique des « cliniques du droit » : il s'agira de transmettre des lignes directrices sur la constitution et le fonctionnement des cliniques, notamment sur le degré d'implication des avocats.

INNOVATION ET NUMÉRIQUE

➤ Organisé par l'**EDA Sud-est** et l'**EDA Centre Sud**

Mélanie PARNOT, avocate au barreau de **Montpellier**, présidente de l'**incubateur du barreau de Montpellier**

Marie DUAULT, avocate au barreau de **Marseille**, fondatrice du site « **Entre-Confrères.fr** »
L'objectif de cet atelier est de comprendre comment l'arrivée du numérique est une opportunité d'intégrer l'innovation dans son approche professionnelle.

a) Dédramatiser : le numérique est une opportunité :

- opportunité de gain de temps, d'efficacité
- opportunité de se centrer sur notre réelle plus-value : la plus-value humaine de l'avocat.

b) Présentation des différents types d'outils et des outils gratuits du CNB que tout avocat peut utiliser.

c) Trois clés de l'intégration d'une approche innovante dans son exercice professionnel :

- L'approche centrée « utilisateur »
- L'intelligence émotionnelle
- L'intelligence collective

11h00

ATELIERS EN SIMULTANÉ - SESSION 1 (1 atelier au choix)

LES MÉTHODES COLLABORATIVES

➤ Organisé par l'**EDA Aliénor**

Catherine GATINEAU, conseillère en formation continue au **CAFOC**

Anne ZARKA, formatrice au **CAFOC**

Bénédicte BURY, avocate au barreau de Paris, experte auprès de la commission Formation du **CNB**

L'objectif de cet atelier est d'apprendre aux formateurs à capter l'attention des jeunes générations, de leur proposer des méthodes d'apprentissage ludiques alliant les nouvelles technologies, leur donner du sens à l'action, dans un cadre moins formel, en facilitant l'accès à l'information : adaptive learning, social learning, ou « apprentissage social », favorisant le partage de connaissances et de bonnes pratiques grâce à des activités collaboratives, gamification, permettant de mettre en pratique la théorie de la formation, par des mini-jeux ou jeux de rôle... pour coconstruire le savoir.

DESIGN THINKING POUR AVOCATS

➤ Organisé par l'**ERAGE**

Fabrice MAULEON, consultant innovation

Enke KEBEDE, directrice de l'**ERAGE**

Le Design thinking est une méthodologie structurée, centrée sur l'humain et qui fait appel à l'intelligence collective en vue de résoudre des problèmes complexes, concevoir des produits ou services innovants ou transformer une organisation.

L'objectif de cet atelier est de comprendre l'intérêt de cette méthode pour l'innovation juridique et l'innovation pédagogique.

Quelles sont les grandes lignes du concept ?

Pourquoi et comment les élèves avocats et les avocats doivent acquérir cette compétence ?

Pourquoi et comment l'utiliser pour améliorer l'expérience d'apprentissage dans les Ecoles ?

13H00 DÉJEUNER

Animatrice de l'après-midi : Carole PASCAREL, avocate au barreau de Paris, membre de la commission Formation du **Conseil national des barreaux**

14h00

ATELIER EN PLÉNIÈRE

LA PÉDAGOGIE PAR LA PRATIQUE : EXEMPLE DE LA CLINIQUE DU DROIT

Moderateur : Patrick DELAHAY, président d'**IXAD**, président de l'**Association française des écoles d'avocats**

Intervenants :

Xavier AUREY, maître de conférences à **Université de l'Essex**, président du **réseau des Cliniques juridiques francophones**

Stéphanie GRAYOT-DIRX, professeur de droit privé à l'**Université de Bourgogne**, créatrice et responsable de la **Clinique de Droit et de Médiation**

Cécile CASEAU-ROCHE, maître de conférences à l'**Université de Bourgogne**, membre de la **commission Formation du Conseil national des barreaux**

Sarah KERRICH, présidente de la **clinique juridique de Lille**

Nicolas MATHEY, professeur à l'**Université Paris-Descartes**, directeur de la clinique de la **faculté de Droit**

Cette plénière est dédiée aux méthodes des mises en situation pratique à travers l'exemple des « cliniques du droit » : il s'agira de présenter les apports de ces méthodes pour la formation des avocats, et de voir pourquoi et avec quelles modalités les cliniques du droit vont dans ce sens.

15h30

ATELIERS EN SIMULTANÉ - SESSION 2 (1 atelier au choix)

CLINIQUES DE MÉDIATION

➤ Organisé par l'**HEDAC** et l'**ECO A**

Claude DUVERNOY, avocat-médiateur, ancien bâtonnier

Morgane REVERCHON-BILLOT, maître de conférences à l'**Université de Poitiers**

Cet atelier est dédié à la méthode pédagogique des « cliniques de la médiation » : il s'agira de transmettre des lignes directrices sur la constitution et le fonctionnement des cliniques.

DIVERSITÉ ET PÉDAGOGIE

➤ Organisé par l'**EFB**

Kami HAERI, avocat au barreau de **Paris**

Aminata NIAKATE, avocate au barreau de **Paris**, présidente de la commission Égalité du **Conseil national des barreaux**

Benjamin PITCHO, avocat au barreau de **Paris**, expert auprès de la commission Formation du **Conseil national des barreaux**

La promotion de la diversité au sein de la profession d'avocat impose sa prise en compte dès l'école d'avocats. C'est une garantie d'épanouissement pour chacune et chacun des élèves avocats, en même temps que de reconnaissance du potentiel de toutes et tous.

Cette diversité constitue donc aussi un outil pédagogique qui, par son intégration, modifie sensiblement et efficacement l'approche de l'enseignement au sein des écoles. Cet atelier a vocation à souligner l'intérêt de cet outil et les modalités de son utilisation dans les cursus proposés.

CLINIQUE, INNOVATIONS ET DÉONTOLOGIE (CAS D'USAGE RGPD)

➤ Organisé des élèves avocats et piloté par l'**AEA** de l'**EFB**

Augustin LESOUEF, président de l'**AEA** de l'**EFB**

Autres intervenants en attente

Cet atelier est dédié à la méthode pédagogique des « cliniques du droit » à travers l'exemple de la thématique du RGPD : il s'agira de transmettre des lignes directrices sur la constitution et le fonctionnement des cliniques, notamment sur le plan de leur conformité aux règles déontologiques des avocats et au périmètre de l'exercice du droit.

ATELIER PÉDAGOGIE ACTIVE

➤ Organisé par l'**EDAGO**

Anne-Hélène HAMONIC, fondatrice de **Facilaw**

Suzon BEAUSSANT, co-fondatrice de **Evolud'**

S'immerger dans l'univers fascinant de l'apprentissage, explorer les découvertes récentes sur le sujet et identifier quelques astuces pour rendre ses formations plus percutantes : voilà les 3 promesses de cet atelier.

Déroulé : Des expériences/tests sont d'abord vécues par les participant.e.s. Au travers de ces activités (courtes, drôles et surprenantes), chacun découvre comment fonctionne le cerveau, et la mémoire.

Un débriefing permet ensuite d'identifier des leviers pour transmettre plus facilement, plus rapidement et plus longtemps, sans efforts et sans douleurs !

17h30

RESTITUTION DES ATELIERS

Chaque atelier fera l'objet d'une courte restitution (5 minutes) par un élève avocat.

18h15

CLÔTURE DES TRAVAUX

Bertrand PÉRIER, avocat au **Conseil d'État** et à la **Cour de cassation**

Christiane FÉRAL-SCHUHL, présidente du **Conseil national des barreaux**

19h00

COCKTAIL DINATOIRE



FORUM DE LA FORMATION

INNOVATION PÉDAGOGIQUE
DANS LES ÉCOLES D'AVOCATS
LA TRANSFORMATION



Durée : 8 Heures



Niveaux

Actualisation

Niveau 2 (approfondissement
des connaissances et de la pratique
de la matière)



Public visé : avocats intéressés par la formation de la profession



Prérequis : avoir formé ou souhaiter former des avocats



Objectifs pédagogiques : actualiser et améliorer les connaissances en termes de méthodes et d'outils pédagogiques ; pour ceux qui encadrent, réfléchir à l'organisation et à la gestion d'une équipe pédagogique, comme à la conception de formations en fonction des secteurs de droit et des bonnes pratiques professionnelles concernés ; confronter les expériences avec d'autres formateurs.



EFB
ÉCOLE DE FORMATION
DES BARREUX
DE LA COUR D'APPEL
DE PARIS

1, rue Pierre-Antoine Berryer
92130
Issy-les-Moulineaux

RER :
ligne C
arrêt Issy-Val de Seine

FORMATION CONTINUE :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **8 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

8 HEURES
DE FORMATION
DÉLIVRÉES

INFOS & INSCRIPTION :

Inscrivez-vous en ligne sur : www.cnb.avocat.fr



SUIVEZ L'ÉVÈNEMENT SUR :



#Forumformation2019

